

## **Les Sergents d'Ocquier sous les abbés de Stavelot-Malmédy**

Le mayeur était assisté d'un sergent qui devait être à même de le remplacer aux séances.

Il pouvait aussi remplacer un échevin.

Le sergent était agent de police.

Il était aussi arpenteur et devait annoncer les ventes, le dimanche, devant l'église.

(Leon Caris/Ocquier 2000 ans d'un village condruise/1965)

### **Sergents de la cour féodale de la franchise d'Ocquier**

<b>Noms</b>	<b>Références</b>
Remacle	Record de Stavelot au sujet du paiement des dîmes 29 avril 1588.
Detrooz	Déclaration de publication et lecture d'ordonnance 25 décembre 1735.
Jean Gonthy	Nomination en 1790.